# **SE PRENDRE EN CHARGE**

**Faire progresser le droit à la santé:** Thème du sixième webinaire de notre série Se prendre en charge.

# **Conférencière:**

* Melanie Benardest une avocate spécialisée en droits des personnes handicapées et une consultante. Elle a siégé au Comité de direction du Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD).

Elle préside actuellement le Sous-comité du CCD sur la santé mentale. Elle siège aussi au Comité des droits de la personne et au Comité international du CCD. Mélanie est vice-présidente du Comité consultatif sur l’accessibilité de la Ville d’Ottawa.

Elle a co-fondé Québec Accessible, une initiative citoyenne ayant pour objectif l’adoption d’une loi coercitive sur l’accessibilité. Melanie a participé aux consultations ainsi qu’à la recherche débouchant sur la promulgation de la Loi C -81, la *Loi canadienne sur l’accessibilité*.

Elle occupe actuellement le poste de directrice nationale, politiques et défense des droits à la Coalition Canadienne de la santé.

Ce webinaire a initialement eu lieu le 26 février 2020 avec 32 participants en ligne.

**About the Project:**

Le Projet Se prendre en charge était dirigé par le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD) en partenariat avec l’Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire (NEADS), Citizens with Disabilities - Ontario (CWDO), la Manitoba League of Persons with Disabilities (MLPD) et le Canadian Multicultural Disability Centre INC.

Ces webinaires faisaient partie d’un projet axé sur les droits des personnes handicapées au Canada et financé en 2019-2020 par Emploi et Développement social Canada.

Par des activités de renforcement de la capacité, ce projet crée une plus forte sensibilisation vis-à-vis de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), du Protocole facultatif (PF) et des mécanismes canadiens destinés à remédier à la discrimination subie par les personnes en situation de handicap.

Ce projet est articulé autour de trois pôles :

1. Des séances de formation face à face,
2. Une formation en ligne à progression auto-contrôlée sur la CDPH-PF, et
3. Une série de 10 webinaires.

Les webinaires Se prendre en charge ouvrent la voie sur les droits des personnes en situation de handicap au Canada.